ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 14 ET 21 JUIN 1981



Victor SABLÉ

Electeurs ! Electrices !
de la
Circonscription du Sud



Claude ADENET-LOUVET

Le premier tour des Elections législatives du 14 Juin dernier a montré que dans la Circonscription du Sud, comme ailleurs, de **nombreux électeurs se sont abstenus d'aller aux urnes.** *C'est là, sans doute, la manifestation d'une certaine lassitude ou la conséquence de la déception causée par le résultat du scrutin du 10 Mai à l'échelon national.*

Mais ces élections ne doivent pas se dérouler sous le signe d'un sentiment de regret ou de défaitisme. Face au succès, en Métropole, de ceux qui ont approuvé le programme commun, **il faut plus que jamais prendre toutes nos précautions.** *N'avaient-ils pas délibérément, dans ce programme,* **rejeté les départements d'outre-mer du cadre de la Nation. ?**

C'est dire **L'IMPORTANCE DU VOTE DU DIMANCHE 21 JUIN** *qui met en évidence la nécessité de* **choisir un défenseur vigilant, expérimenté et convaincu** *pour vous représenter à l'Assemblée Nationale et dont la mission sera de*

veiller au respect de notre statut départemental.

La victoire historique du 10 Mai, par laquelle vous avez manifesté votre volonté de demeurer au sein de la République, nous désigne comme vos légitimes mandataires à l'Assemblée Nationale.

Il nous faut confirmer cette victoire du 10 Mai et amplifier celle du **14 Juin où, avec 9.752 voix, soit environ 55% des suffrages exprimés, nous avons battu nos deux adversaires réunis.**

Seule l'abstention ne nous a pas permis de l'emporter dès le premier tour.

Pour promouvoir notre développement économique, social et culturel,

Pour garantir l'avenir de la Martinique dans le cadre Français,

Pour prévenir toute nouvelle tentative séparatiste,

Votez massivement :

Victor SABLE

et Claude ADENET-LOUVET

Imp. Ferriez ELISABETH